

Administrateur-Délégué-Gérant  
**O. RANDOJET**  
Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47  
35, Rue Fontenelle, 35.  
Adresse Télégraphique : RANDOJET Havre

# Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF  
**J.-J. CASPAR - JORDAN**  
Secrétaire Général : **TH. VALLÉE**  
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ABONNEMENTS	Trois Mois	Six Mois	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Europe, l'Océan et la Somme.....	7 Fr.	12 Fr.	25 Fr.
Autres Départements.....	8 Fr.	15 Fr.	30 Fr.
Union Postale.....	10 Fr.	18 Fr.	35 Fr.

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

## ANNONCES

**AC HAVRE.....** BUREAU DU JOURNAL, 112, L'Écluse de Strasbourg.  
**A PARIS.....** L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.  
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

## UN RÊVE ÉVANOUI

L'armistice demandé par la Bulgarie a été signé dimanche soir, à Salonique, entre le général commandant en chef l'armée d'Orient et les délégués bulgares qui ont accepté toutes les conditions posées par le haut commandement. — Lesquelles conditions ont été stipulées et signifiées au nom des gouvernements de l'Entente.

Cette nouvelle, parvenue hier, était presque attendue. Si les Bulgares avaient demandé la paix, de façon assez inopinée, c'est qu'ils y étaient absolument contraints. Et du moment qu'ils restaient soumis à l'offensive victorieuse des Alliés tant qu'ils ne se seraient pas rendus à merci, comment auraient-ils essayé des atterrissements inutiles et qui n'auraient fait qu'aggraver une situation déjà désespérée ?

Notre ne connaissons pas encore les conditions imposées à la Bulgarie par l'Entente, et il est trop tôt pour apprécier toutes les conséquences politiques de cet événement.

On peut toutefois constater, dès aujourd'hui, que le gouvernement du tsar Ferdinand, en capitulant le premier, a porté un coup droit à la Turquie, et à l'Autriche, — et, par répercussion, à l'Allemagne.

La Turquie, en effet, se trouve isolée. Elle n'a plus d'intérêt à continuer une lutte sans espoirs. Et l'Autriche, — provocatrice de la guerre mondiale à l'instigation de l'Allemagne, mais aujourd'hui si désireuse de la paix, — possède désormais, pour cesser les hostilités, une excuse qui lui manque jusqu'ici.

En effet, la Bulgarie, avec les territoires serbes qu'elle tenait sous le joug, constituait le principal anneau de la chaîne qui devait lier Constantinople à Vienne et à Berlin. Cet anneau est brisé. L'empereur Charles V n'en rend rien compte. C'en est donc fait du Mittel-Europa tel que l'avait souhaité l'Allemagne. Et le fameux projet germaniste du Berlin-Bagdad n'est plus qu'un rêve évanoui...

Th. V.

## La Bulgarie et l'Entente

### Le tsar Ferdinand serait à Sofia

On annonce dans la presse allemande que le tsar Ferdinand de Bulgarie ne se trouve pas près de Vienne avec ses filles, mais qu'il serait resté à Sofia. (Ce fait semble confirmé par la dépêche que nous publions d'autre part, annonçant que Ferdinand a gratifié plusieurs membres de l'opposition.)

**Le contre-coup à Berlin et à Vienne**  
Le comte Burian, ministre des affaires étrangères, a en un entretien sur la situation avec les députés Waldner, von Langenbahn, von Panitz, March et Pacheron. Le comte Burian a déclaré :

« Les mesures nécessaires ont été prises en vue de faire face aux événements de Bulgarie, qui n'auront aucune influence sur la solidité des relations de l'Autriche-Hongrie avec l'empire d'Allemagne. La démobilisation de l'armée roumaine se fait conformément au traité de Bucarest, tout comme le transport des munitions vers les territoires occupés par nous. Des rapports favorables relativement aux conditions régissant la base nous sont parvenus tout particulièrement dans ces derniers temps.

Le comte Burian réprime le jougo-slavisme ainsi que ses aspirations à l'indépendance des fondements de l'empire en péril. Quant à la question polonaise, il a déclaré qu'il adhère à la solution appelée austro-polonaise.

L'Autriche poursuit toujours son initiative de paix. Le cabinet de Vienne a agi ces jours-ci auprès du nonce pontifical afin d'obtenir une intervention du pape ; mais le Vatican n'a rien fait savoir à Vienne et à Berlin qu'il entendait ne s'occuper de l'affaire que s'il en était formellement prié par tous les belligérants.

L'Autriche a demandé, le 26 septembre, à la Haye de vouloir bien mettre une résidence royale à la disposition d'une conférence de la nature de celle visée dans la note autrichienne du 11 septembre.

Le gouvernement hollandais a déclaré que la reine offrirait l'hospitalité de sa résidence aux deux groupes de belligérants s'ils venaient se réunir.

Les principaux organes allemands ne peuvent plus dissimuler leur langage trahi les plus vives appréhensions. Le journal « Welt » de Berlin, le Lokal-Anzeiger, avoue :

« Il semble que l'heure la plus grave a sonné pour le peuple allemand et personne ne peut se dissimuler combien est grand le danger par suite de la crise bulgare. »

« Le tsar serait un crime. Il faut que le courage allemand soit à la hauteur de la situation. »

La Gazette de Francfort elle-même attaque le nouveau secrétaire d'Etat von Hintze.

Quant à l'article du Vorwärts, c'est un véritable glas :

« La Bulgarie abandonne l'alliance centrale pour faire la paix. Nous, peuple allemand, nous restons donc seuls en face des Français, des Anglais, des Américains, le dos au mur et la mort devant nous. Quelle est la situation que nous avons à envisager aujourd'hui avec tout le courage nécessaire ? »

C'est ainsi que le Vorwärts décrit les conséquences possibles de la défection bulgare. Mais il conclut en faisant une pointe encore plus terrible du désastre sur le front occidental, du reflux à travers l'Allemagne d'une horde indisciplinée de troupes disséquées et de réfugiés mourant de faim, fusillés dans les rues par les autorités.

« Les journaux ne craignent pas de faire allusion aux ravages de la famine et à la chute de gouvernements successifs s'éroulant l'un après l'autre dans leurs vaines tentatives pour apaiser l'ennemi. »

Cette horreur, consignée le Vorwärts, est possible à moins que deux conditions ne se réalisent : que le front occidental finisse par se rompre ; que le gouvernement allemand, remplacé par un régime militaire, fasse la paix aussi rapidement que possible et aussi bien que possible. »

En présence de la situation générale telle que la font les reculs allemands et les changements dans les Balkans, la presse prussienne trois solutions. Les journaux de gauche, de la Freiheit Zeitung et des Vorwärts, réclament la constitution d'un gouvernement de défense nationale. Ces journaux insistent sur le fait qu'on ne saurait laisser de côté les réformes intérieures. Certains laissent même percer la crainte que si des réformes démocratiques n'étaient pas immédiatement accordées, la solidité du front pourrait être ébranlée. On note particulièrement à cet égard l'appel aux soldats du front.

Mais, d'autre part, les journaux de droite affirment qu'un gouvernement de défense nationale qui s'appuierait sur les hommes du prince Tagorblatt et du Vorwärts ne pourrait que compromettre davantage la situation de l'Allemagne.

## COMMUNIQUÉS OFFICIELS

### L'Armistice est accordé à la Bulgarie

L'armistice fut signé dimanche soir, à Salonique, entre le général Franchet d'Esperey et les délégués bulgares, qui acceptèrent toutes les conditions du haut commandement.

Les hostilités sont suspendues, le général Franchet d'Esperey ayant reçu les instructions pour procéder immédiatement à l'exécution des conditions de l'armistice.

Le communiqué de l'Armée d'Orient, 29 septembre.

Dans la journée du 29 septembre, les troupes italiennes, grecques et françaises, opérant à l'aile gauche des armées alliées, ont continué la poursuite des arrière-gardes ennemies en retraite vers Kievo et ont progressé au Nord d'Ochrida et à l'Ouest du même nom, où elles ont atteint la route d'El Bassan.

Au Centre, la cavalerie française est entrée à Uskub, pendant que les armées serbes, appuyées par des forces françaises et helléniques, continuaient leur avance sur Kumanovo, Egri, Palanka et Djumala.

Plus à l'Est, des divisions britanniques et helléniques ont progressé en direction de Pechovo et de Patak.

Les opérations victorieuses qui, au moins de quinze jours, ont amené les armées alliées d'Orient jusqu'à Uskub et jusqu'au territoire ennemi, viennent de décider l'armée bulgare à déposer les armes.

Le 29 septembre, à 23 heures, les plénipotentiaires délégués par le gouvernement bulgare ont signé un armistice à Salonique. Le 30 septembre, à midi, les hostilités ont cessé entre les forces bulgares et les armées alliées.

C'est le 15 septembre au matin que deux divisions françaises et une division serbe, partant à l'assaut de la formidable barrière montagneuse constituée par le Vetrnik, la Dobrovo et le Sokol ont ouvert, vers leur principal ennemi la brèche qui devait amener l'effondrement.

Par cette brèche progressivement élargie les armées serbes et les éléments français et helléniques qui les appuyaient ont marché avec une énergie inlassable, en dépit des difficultés exceptionnelles du terrain et malgré une résistance désespérée de l'ennemi, vers leur principal objectif la région Kavadar-Damir-Kanov.

Elles y sont parvenues le 22 septembre, pouvant à la fois les communications de la 1<sup>re</sup> armée bulgare opérant sur le Vardar et celles de la 2<sup>e</sup> armée bulgare-allemande combattant au Nord de Monastir.

Rivalisant d'endurance, de courage et d'esprit de sacrifice, toutes les forces alliées ont pris pou à pou part à l'attaque. Le 18 septembre, les divisions anglo-helléniques s'emparèrent, après un combat acharné, des gares importantes.

A partir du 21 septembre, les troupes italiennes, helléniques et françaises de l'armée alliée de Monastir s'élevèrent à leur tour.

Le 22 septembre, la poursuite générale a commencé. Elle a été menée avec un ardeur et une énergie splendides. Le 23 septembre, les Serbes franchissaient le Vardar vers Kriovak.

Le 24, la cavalerie française entra à P-Rlep. Le 25, l'été était en vue, ainsi que la formidable barrière de Peles. Les Anglais s'ouvrirent ainsi la route de Strumitza où ils entrèrent le 26.

Le même jour, les Serbes atteignirent Katchana et Voies et les troupes italiennes s'emparent de gorges marchaient sur Kievo.

Dès le 25 au soir, les Bulgares demandaient une suspension d'armes et annonçaient l'envoi de plénipotentiaires.

Au cours de ces opérations glorieuses, qui l'envoi hâtif de renforts allemands n'a pu entraver, les armées alliées se sont emparées d'un grand nombre de prisonniers et d'un immense butin.

L'aviation alliée a pris la part la plus active et la plus efficace à la bataille, renseignant constamment le commandement, bombardant et mitraillant sans relâche les troupes et les convois ennemis, y semant le désordre et les empêchant d'échapper à notre étreinte.

**Communiqué serbe**  
29 septembre.

Par une manœuvre hardie dans la région de la montagne Platchkavitsa, nos troupes ont pris Tzarevo Solo et coupé la retraite aux troupes bulgares dans la Platchkavitsa. Plus de 700 prisonniers et environ 20 canons sont tombés dans nos mains.

Vers l'Ouest, l'ennemi a essayé avec 10 régiments de défendre Sveti Nikola, mais il a été sous le coup de nos troupes, battre en retraite en direction Nord. Nos éléments se trouvant à 10 kilomètres au Nord de Sveti Nikola.

Dans la direction Velis Skopis les troupes serbes et françaises ont enlevé les hauteurs dominantes sur la rive gauche de Pichinga.

**Communiqué grec**  
Salonique, 28 septembre.

Nos troupes, coopérant avec les A. H. G., poursuivent l'ennemi en direction de Breddikirtivo, dans la région de Chevgue-Doian.

Nos unités descendent dans les vallées de la Stroumitza.

Une autre colonne grecque coopérant avec les Anglais, dans la région de Gradatz, poursuit l'ennemi.

### FRONT ITALIEN

20 Septembre. — Au cours de la nuit du 29 septembre, dans la Gidgaro, de nombreux détachements ennemis ont passé le Chevo et assailli nos postes avancés dans le val Daon. Ils furent repoussés et repassèrent la rivière.

Duels d'artillerie le long de la Plavo. Nous avons capturé une patrouille.

Sur le front de Maccedoine, nous continuons à poursuivre l'ennemi se retirant dans l'adirection d'Uskub, par la route de Tetovo.

En coopération avec les troupes italiennes, Français et Américains poursuivent leur avance victorieuse.

23 heures. — Entre l'Ailette et l'Aisne, nous avons effectué une avance à l'Est d'Osstel.

### Chronique Parisienne

Paris, 29 septembre.

Notre Tige a eu hier 77 ans. Ceux qui le voient fréquemment comme nous savent combien M. Clemenceau est resté vigoureux de corps, grâce à un régime sévère, malgré les fatigues de ses déplacements continus au front.

Nous constatons aussi la parfaite lucidité de cet esprit méditatif, mis au service d'une volonté tenace et inébranlable. Peu d'hommes ont conservé à un âge aussi avancé la plénitude de leurs moyens intellectuels et une telle puissance de travail.

L'anniversaire de la naissance de M. Clemenceau coïncidant avec les belles victoires de nos troupes en Argonne, devant Saint-Quentin et en Bulgarie, prend un caractère particulièrement heureux. Qu'on le veuille ou non, qu'on n'ait pas cet homme ou sa politique intérieure, il faut bien reconnaître que, depuis quatre ans, lui seul a su coordonner les efforts et les tendre vers la victoire. Le moment n'est pas de critiquer ses prédécesseurs ou de fixer les responsabilités de chacun dans les fonctions qu'ils ont exercées, mais il est évident que seul, depuis le mois d'août 1914, ce vieux Tige a su « faire la guerre » selon le mot qu'il n'a cessé de répéter depuis que, sous la poussée de l'opinion, M. Poincaré dut lui confier les destinées de la France.

Dans cette circonstance, le président de la République a oublié que M. Clemenceau avait combattu vigoureusement avant, pendant et après le Congrès de Versailles. Et ces deux hommes, que séparait la veille d'amers souvenirs, toute une ère politique, ont collaboré loyalement en vue du salut de la France, de l'Europe et de l'humanité. L'histoire ne manquera pas d'enregistrer ce trait.

Si M. Clemenceau a encore des adversaires politiques qui ne lui pardonnent pas les succès récents et certaines instructions en cours, on peut affirmer que l'opinion, considérant ces affaires d'ordre intérieur comme secondaires, ne veut voir dans le Tige que le libérateur du territoire. Vient la complète victoire et l'écrasement du militarisme prussien. M. Clemenceau restera pour tout le monde l'homme de guerre qui aura réalisé cette grande œuvre. Et quelle belle fin de carrière pour un personnage politique qui s'était fait une réputation de Tombeur de ministères. Ce démolisseur savait aussi construire. Qu'importe tout le reste, la jeunesse agitée, le polémiste, les furieuses attaques parlementaires, les cruels inimicités soulevées dans les partis, si ce vieillard peut crier avant d'entrer dans la tombe la pure couronne de laurier.

Nous sommes quelques-uns à avoir eu une idée dote la réalisation dépend du Tige lui-même. Nous désirons qu'à l'occasion de son centième anniversaire, le monde entier se souvienne de son front, car il y a tous les succès et tous les dimanches, avec une inlassable intrépidité, le maréchal Foch offrit la croix de guerre à M. Clemenceau. Ne l'a-t-il pas bien mérité celui qui, après s'être initié un jour le premier lieu de France — en 1898 — est devenu ministre des affaires étrangères, ministre de la guerre, et a été nommé ministre de la guerre, Foch ne peut le décorer sans assentiment. Que ne lui fait-il un doux souvenir, au nom de tous les généraux commandants d'armées ?

Vendredi, tandis que M. Basly, de sa voix affaiblie par les souffrances de la captivité en Allemagne, plaidait à la tribune du Palais-Bourbon la juste cause des réfugiés en butte aux vexations de la bureaucratie, les esprits étaient ailleurs. On venait d'apprendre la démission de M. Clemenceau et l'élection de M. Poincaré. Foch ne peut le décorer sans assentiment. Que ne lui fait-il un doux souvenir, au nom de tous les généraux commandants d'armées ?

**FRONT BELGE**  
**NOUVEAUX SUCCÈS**  
30 Septembre. — L'armée belge et les troupes alliées de Belgique, qui opèrent sous le commandement de S. M. le Roi Albert, ont poursuivi leur brillante attaque et accentué leur progression malgré la tempête qui a sévi toute la journée du 30 septembre. Le succès des forces alliées des Flandres s'est encore affirmé tant sur le front belge que sur le front britannique.

L'armée belge, appuyée par des forces françaises, a porté sa ligne à deux kilomètres à l'Est de Zaran, s'est emparée de Stadennet, est parvenue aux abords de Roulers et a dépassé la route Roulers-Menin.

L'armée Plumer, malgré de puissantes contre-attaques ennemies dans la région de Gheluwe, menace Menin et déborde la Lys sur la ligne Warneton-Commines-Nerwicq.

Le nombre des prisonniers pris et des canons capturés s'est encore accru sans qu'il soit possible de le dénombrer.

### FRONT AMÉRICAIN

30 Septembre. — De la Meuse à l'Aisne, nos troupes ont maintenu et consolidé leurs positions récemment conquises, en dépit de contre-attaques et de violents bombardements comprenant des obus à gaz.

**DERNIÈRE HEURE**  
**Le roi Ferdinand a des remords**  
Ble. — Une dépêche de Sofia annonce que le roi a gracié Stombolski Pender, du parti agricole, Chepudisti, Lender, Slamboulovistien et tous leurs amis politiques, emprisonnés et condamnés après l'entrée de la Bulgarie dans la guerre, et leur a rendu tous leurs droits civils et politiques et leur mandat de député.

**L'ALLEMAGNE S'ALARME**  
Amsterdam. — Salzmann, dans la Gazette de Voss, suggère comme solution au problème de la campagne d'hiver de constituer un système de défenses profondément échelonnées, afin d'empêcher l'ennemi d'envahir l'Allemagne.

La Gazette de Cologne, commentant l'agitation récente à Berlin, se demande d'armistice de la Bulgarie, conclut ainsi : « Malheureusement, nous ne pouvons pas empêcher que le monde ne juge pas trop des sentiments de l'Allemagne par les sentiments du Berlin. »

**L'impression chez les Allemands en Roumanie**  
Berne. — La demande d'armistice de la Bulgarie a déterminé en Roumanie une très vive agitation. Les officiers allemands de l'armée d'occupation furent victimes d'une dépression extrême, tandis que les hommes de troupe recurent l'ordre de départ pour une destination inconnue et manifestèrent un vif mécontentement. On constata un profond abattement dans les milieux germanophiles de Jassy. On parla d'un prochain conseil des ministres sous la présidence du roi.

**On délibère en Allemagne**  
Amsterdam. — On mande de Berlin que le secrétaire d'Etat allemand Herrling accompagne le comte Hertling au grand quartier.

**L'Autriche et les Tchéco-Slovaques**  
Candoe. — L'Arbeiter Zeitung, organe du parti socialiste autrichien, publie le texte de l'ordre n° 417, du commandant de la place de Vienne, portant à la connaissance des troupes de la garnison la liste de 74 soldats juifs dans le courant de ce semaine pour multécrite et trahison.

La majorité des supplicés sont Tchèques ou Juifs-Slaves (48), et 17 faisaient partie de la légion tchéco-slovaque. On constata un profond abattement dans les milieux germanophiles de Jassy. On parla d'un prochain conseil des ministres sous la présidence du roi.

**Les Armées turques détruites**  
Londres. — Parlant au Guildhall, M. Bonaux Law a annoncé qu'en outre de la destruction des deux armées turques, une autre est presque entièrement détruite. On évalue à 10.000 le nombre des nouveaux prisonniers.

**La Situation politique en Allemagne**  
Ble. — On mande de Berlin qu'on annonce officiellement que le kaiser a accepté la démission de Hertling. En outre, la Gazette de Berlin a publié un message que le kaiser a accepté la démission de Hintze.

Ble. — On mande de Berlin : Le kaiser a adressé au chancelier un rescrit où il dit notamment : « Je dois, le cœur gros, renoncer à votre collaboration. Les remaniements de la patrie pour le sacrifice que vous avez fait en acceptant le poste de chancelier dans des temps difficiles, et pour les services que vous avez rendus, vous sont assurés. Je souhaite que le peuple allemand coopère de façon plus efficace que précédemment au sein de décider du sort de la patrie. » Il termine en ordonnant au chancelier d'assurer la conduite des affaires jusqu'à ce qu'il ait trouvé un successeur.

**LE CHOLÉRA À BERLIN**  
Ble. — On mande de Berlin que le choléra a été déclaré à Berlin. Sept cas ont été constatés jusqu'ici, dont six mortels.

**NOTRE ÉDITION DU SOIR**  
Nos lecteurs trouveront dans Le Havre du lundi 30 septembre, les communiqués français et anglais de lundi après-midi, que nous n'avons pu placer dans Le Petit Havre.

Le journal Le Havre du mardi 1<sup>er</sup> octobre, publiera de nombreux dépêches et des renseignements sur l'action belge, qui n'ont pu être placés dans le présent numéro.

### Chronique Parisienne

Paris, 29 septembre.

Notre Tige a eu hier 77 ans. Ceux qui le voient fréquemment comme nous savent combien M. Clemenceau est resté vigoureux de corps, grâce à un régime sévère, malgré les fatigues de ses déplacements continus au front.

Nous constatons aussi la parfaite lucidité de cet esprit méditatif, mis au service d'une volonté tenace et inébranlable. Peu d'hommes ont conservé à un âge aussi avancé la plénitude de leurs moyens intellectuels et une telle puissance de travail.

L'anniversaire de la naissance de M. Clemenceau coïncidant avec les belles victoires de nos troupes en Argonne, devant Saint-Quentin et en Bulgarie, prend un caractère particulièrement heureux. Qu'on le veuille ou non, qu'on n'ait pas cet homme ou sa politique intérieure, il faut bien reconnaître que, depuis quatre ans, lui seul a su coordonner les efforts et les tendre vers la victoire. Le moment n'est pas de critiquer ses prédécesseurs ou de fixer les responsabilités de chacun dans les fonctions qu'ils ont exercées, mais il est évident que seul, depuis le mois d'août 1914, ce vieux Tige a su « faire la guerre » selon le mot qu'il n'a cessé de répéter depuis que, sous la poussée de l'opinion, M. Poincaré dut lui confier les destinées de la France.

Dans cette circonstance, le président de la République a oublié que M. Clemenceau avait combattu vigoureusement avant, pendant et après le Congrès de Versailles. Et ces deux hommes, que séparait la veille d'amers souvenirs, toute une ère politique, ont collaboré loyalement en vue du salut de la France, de l'Europe et de l'humanité. L'histoire ne manquera pas d'enregistrer ce trait.

Si M. Clemenceau a encore des adversaires politiques qui ne lui pardonnent pas les succès récents et certaines instructions en cours, on peut affirmer que l'opinion, considérant ces affaires d'ordre intérieur comme secondaires, ne veut voir dans le Tige que le libérateur du territoire. Vient la complète victoire et l'écrasement du militarisme prussien. M. Clemenceau restera pour tout le monde l'homme de guerre qui aura réalisé cette grande œuvre. Et quelle belle fin de carrière pour un personnage politique qui s'était fait une réputation de Tombeur de ministères. Ce démolisseur savait aussi construire. Qu'importe tout le reste, la jeunesse agitée, le polémiste, les furieuses attaques parlementaires, les cruels inimicités soulevées dans les partis, si ce vieillard peut crier avant d'entrer dans la tombe la pure couronne de laurier.

Nous sommes quelques-uns à avoir eu une idée dote la réalisation dépend du Tige lui-même. Nous désirons qu'à l'occasion de son centième anniversaire, le monde entier se souvienne de son front, car il y a tous les succès et tous les dimanches, avec une inlassable intrépidité, le maréchal Foch offrit la croix de guerre à M. Clemenceau. Ne l'a-t-il pas bien mérité celui qui, après s'être initié un jour le premier lieu de France — en 1898 — est devenu ministre des affaires étrangères, ministre de la guerre, et a été nommé ministre de la guerre, Foch ne peut le décorer sans assentiment. Que ne lui fait-il un doux souvenir, au nom de tous les généraux commandants d'armées ?

Vendredi, tandis que M. Basly, de sa voix affaiblie par les souffrances de la captivité en Allemagne, plaidait à la tribune du Palais-Bourbon la juste cause des réfugiés en butte aux vexations de la bureaucratie, les esprits étaient ailleurs. On venait d'apprendre la démission de M. Clemenceau et l'élection de M. Poincaré. Foch ne peut le décorer sans assentiment. Que ne lui fait-il un doux souvenir, au nom de tous les généraux commandants d'armées ?

**FRONT BELGE**  
**NOUVEAUX SUCCÈS**  
30 Septembre. — L'armée belge et les troupes alliées de Belgique, qui opèrent sous le commandement de S. M. le Roi Albert, ont poursuivi leur brillante attaque et accentué leur progression malgré la tempête qui a sévi toute la journée du 30 septembre. Le succès des forces alliées des Flandres s'est encore affirmé tant sur le front belge que sur le front britannique.

L'armée belge, appuyée par des forces françaises, a porté sa ligne à deux kilomètres à l'Est de Zaran, s'est emparée de Stadennet, est parvenue aux abords de Roulers et a dépassé la route Roulers-Menin.

L'armée Plumer, malgré de puissantes contre-attaques ennemies dans la région de Gheluwe, menace Menin et déborde la Lys sur la ligne Warneton-Commines-Nerwicq.

Le nombre des prisonniers pris et des canons capturés s'est encore accru sans qu'il soit possible de le dénombrer.

### FRONT AMÉRICAIN

30 Septembre. — De la Meuse à l'Aisne, nos troupes ont maintenu et consolidé leurs positions récemment conquises, en dépit de contre-attaques et de violents bombardements comprenant des obus à gaz.

**DERNIÈRE HEURE**  
**Le roi Ferdinand a des remords**  
Ble. — Une dépêche de Sofia annonce que le roi a gracié Stombolski Pender, du parti agricole, Chepudisti, Lender, Slamboulovistien et tous leurs amis politiques, emprisonnés et condamnés après l'entrée de la Bulgarie dans la guerre, et leur a rendu tous leurs droits civils et politiques et leur mandat de député.

**L'ALLEMAGNE S'ALARME**  
Amsterdam. — Salzmann, dans la Gazette de Voss, suggère comme solution au problème de la campagne d'hiver de constituer un système de défenses profondément échelonnées, afin d'empêcher l'ennemi d'envahir l'Allemagne.

La Gazette de Cologne, commentant l'agitation récente à Berlin, se demande d'armistice de la Bulgarie, conclut ainsi : « Malheureusement, nous ne pouvons pas empêcher que le monde ne juge pas trop des sentiments de l'Allemagne par les sentiments du Berlin. »

**L'impression chez les Allemands en Roumanie**  
Berne. — La demande d'armistice de la Bulgarie a déterminé en Roumanie une très vive agitation. Les officiers allemands de l'armée d'occupation furent victimes d'une dépression extrême, tandis que les hommes de troupe recurent l'ordre de départ pour une destination inconnue et manifestèrent un vif mécontentement. On constata un profond abattement dans les milieux germanophiles de Jassy. On parla d'un prochain conseil des ministres sous la présidence du roi.

**On délibère en Allemagne**  
Amsterdam. — On mande de Berlin que le secrétaire d'Etat allemand Herrling accompagne le comte Hertling au grand quartier.

**L'Autriche et les Tchéco-Slovaques**  
Candoe. — L'Arbeiter Zeitung, organe du parti socialiste autrichien, publie le texte de l'ordre n° 417, du commandant de la place de Vienne, portant à la connaissance des troupes de la garnison la liste de 74 soldats juifs dans le courant de ce semaine pour multécrite et trahison.

La majorité des supplicés sont Tchèques ou Juifs-Slaves (48), et 17 faisaient partie de la légion tchéco-slovaque. On constata un profond abattement dans les milieux germanophiles de Jassy. On parla d'un prochain conseil des ministres sous la présidence du roi.

**Les Armées turques détruites**  
Londres. — Parlant au Guildhall, M. Bonaux Law a annoncé qu'en outre de la destruction des deux armées turques, une autre est presque entièrement détruite. On évalue à 10.000 le nombre des nouveaux prisonniers.

**La Situation politique en Allemagne**  
Ble. — On mande de Berlin qu'on annonce officiellement que le kaiser a accepté la démission de Hertling. En outre, la Gazette de Berlin a publié un message que le kaiser a accepté la démission de Hintze.

Ble. — On mande de Berlin : Le kaiser a adressé au chancelier un rescrit où il dit notamment : « Je dois, le cœur gros, renoncer à votre collaboration. Les remaniements de la patrie pour le sacrifice que vous avez fait en acceptant le poste de chancelier dans des temps difficiles, et pour les services que vous avez rendus, vous sont assurés. Je souhaite que le peuple allemand coopère de façon plus efficace que précédemment au sein de décider du sort de la patrie. » Il termine en ordonnant au chancelier d'assurer la conduite des affaires jusqu'à ce qu'il ait trouvé un successeur.

**LE CHOLÉRA À BERLIN**  
Ble. — On mande de Berlin que le choléra a été déclaré à Berlin. Sept cas ont été constatés jusqu'ici, dont six mortels.

**NOTRE ÉDITION DU SOIR**  
Nos lecteurs trouveront dans Le Havre du lundi 30 septembre, les communiqués français et anglais de lundi après-midi, que

Beaux-Arts

Un artiste français, prisonnier de guerre rapatrié, M. Charles Bailion-Vincennes, expose dans le salon de l'Hôtel de Ville une intéressante collection d'œuvres peintes en captivité ou pendant sa période d'attente au Suisse.

Il y a là une simple série d'aquarelles et de toiles. Les premières sont loin d'être indifférentes; elles ont la finesse et la transparence d'un pastel.

M. Bailion-Vincennes peint à la spatule. C'est un art vigoureux et passionnément ingrat en ce sens qu'il exige de la part de l'artiste une assurance et une fermeté dans une posture qui n'est pas celle d'un peintre qui a une habileté assez spéciale pour l'obtention de l'effet par l'opposition parfois brutale du coloris.

La peinture exerce souvent dans ce genre. Il y montre une délicatesse et une souplesse qui servent à merveille l'impression traduite. Cette peinture vibrante, chaude et virile, donne la hardiesse de s'écrire dans une posture qui n'est pas celle d'un peintre qui a une habileté assez spéciale pour l'obtention de l'effet par l'opposition parfois brutale du coloris.

Un remarquable Bregy, Vieux quartier sur l'An, le Pont des Romains, Bregy, bon quartier, La Cathédrale de Lisieux, le Château de Princes à Nohant, et aussi plusieurs autres, et bien qu'il occupe un rang secondaire au catalogue des prix, les bords de l'An de Sotour, telle toile papillonne qui se lit avec bonheur après des morceaux plus haut cotés.

Cette exposition, organisée sous l'égide du Comité français de secours aux prisonniers de guerre, est donnée au profit de nos malheureux compatriotes démunés de captivité. La geste tout fraternelle d'artiste souligne la sympathie qui s'attache à son talent.

A. H.

Notre confrère, Le Nord Maritime, journal de Dun Kerque, reproduit l'article que notre collaborateur Albert-Herrenschmidt a récemment publié dans Le Petit Havre, sous le titre « La Ville bombardée ».

Le Pimpisteux du quai Videcoq

Trois marins français ont jeté un nègre au bassin

Dans Le Petit Havre de dimanche, nous signalions que la veille, vers 10 heures du soir, M. Pierre David, retraité de la marine, avait aperçu trois hommes en train d'un transport sur un autre et de le jeter dans le bassin du Roy (Vieux Bassin).

Interpellés par M. David, les trois étrangers non seulement s'étaient efforcés de prouder la faute. Mais le retraité avait aussitôt porté plainte au commissariat de police de permanence; on recueillit d'autres témoignages qui permirent d'orienter l'enquête.

M. Grégoire, commissaire du 5<sup>e</sup> arrondissement, de service de nuit, commença de s'occuper de l'affaire et chargea des agents de la sûreté de procéder à des recherches dans le quartier Notre-Dame.

MM. Beauchamps, sous-chef de la sûreté, fournit une aide particulièrement précieuse; un samedi, vers 10 heures du soir, il se rendit avec ses collègues à la rue de l'Écu, c'était donc dans ce coin du vieux quartier, où sont hélas à de nombreuses maisons très mal famées qu'il importait de chercher des renseignements.

Une scène tragique

Des allongés, en commettant le crime de ce acte criminel, il fut établi, en effet, que samedi soir, vers 9 heures, un navigateur nègre, de nationalité anglaise, d'après certaines dépositions, avait fait la rencontre d'une femme qu'il était parvenu à convaincre, jusqu'à 20 h. 30, de le suivre, où ils entrèrent un feu-à-été, dans une chambre située au 1<sup>er</sup> étage.

Il est assez difficile de dire ce qui se passa exactement entre eux. L'impuissant négro revint, paraît-il, une somme de 10 francs pour payer le gérant aubain; mais la femme en question, Julia Marie, qui avait fait de nombreuses relations, ne fut pas aussi amiable que son hôte le désirait. Elle devint même grossière et mit le pauvre nègre à la porte.

Celui-ci, peu satisfait, eut la malheureuse idée de discuter avec un marin français, qui était dans la maison avec deux camarades. Les deux derniers, qui naviguaient indépendamment ces individus à tel point qu'ils passèrent dans les ruelles aux menaces et des menaces aux coups. L'interlocuteur mécontent fut victime de la plus brutale agression.

Il fut frappé avec une extrême violence, reçut aussi des coups de couteau et fut même l'objet de brutales spécialités, d'un caractère odieux.

N'ayant pu se défendre utilement contre cette attaque imprévue, le navigateur, blessé, étouffé, s'affaissa sans connaissance.

Les agresseurs, sans doute eux aussi conscients des possibilités de leur méfait; c'est alors que prenant tous trois le corps, ils le transportèrent sur le quai et le jetèrent dans le bassin pour s'en débarrasser.

Sans la présence fortuite de M. Pierre David sur le quai Videcoq, nous ignorions certainement ce crime nocturne qui, hélas ! n'a pas été sans précédents, vu la malheureuse situation. L'ignorance de certaines habitantes de la rue Bazan.

La première enquête

D'après les instructions de M. Grégoire et les indications recueillies dans la nuit, M. Beauchamps et ses collègues, MM. Lévesque, sous-brigadier, Nicolle, Proulx, Houlier et Lecaussain, inspecteurs, furent faits de la scène.

Une découverte fut particulièrement précieuse; on constata des traces de sang au pied de l'escalier, au 20 de la rue Bazan, où le pauvre venait d'être jeté.

On fut alors amené à croire qu'une scène tragique s'était produite à cette adresse. Plusieurs femmes furent interrogées, notamment Mlle Marie, et leurs déclarations révélèrent les circonstances du drame nocturne, circonstances que nous avons relatées plus haut. Ces précisions prouvent que l'enquête a été rapidement et intelligemment menée.

Arrestation de trois criminels

Les agents qui M. Grégoire avait chargés de cette tâche délicate eurent ensuite à se préoccuper de l'arrestation des trois criminels dont ils avaient, du reste, un signalement complet.

L'un des marins parisiens, d'après les témoignages, avait une responsabilité plus grave que les autres; car il était désigné comme ayant porté des coups de couteau et fait ainsi à la victime des blessures sans doute mortelles.

Après de patientes recherches, le sous-chef et les inspecteurs de la sûreté réussirent, dans la matinée de lundi, à appréhender les trois criminels: Joseph Rousseau, 37 ans, pêcheur, mobilisé comme chauffeur; Alphonse Dubouché, 27 ans, marin de l'État, chauffeur, débarqué du « Francis Marceau », 38 ans, cultivateur, mobilisé comme marin chauffeur à bord de son navire.

Interrogé le premier, Dubouché répondit volontiers aux questions de M. Grégoire, et passa des aveux en faisant un récit complet de l'agression. Voici le sommaire de ses déclarations.

« J'étais pris de boisson; je suis entré dans la chambre de nuit, avec l'intention de coucher avec elle. Je me suis alors trouvé en conflit avec un nègre qui m'a paru être un marin, de nationalité anglaise. Celui-ci avait remis 10 francs à Julia, et comptait aussi coucher avec elle. Mon camarade Rousseau a mis fin à la discussion en disant: « Passe devant; je m'en charge ».

« Sous son nez, j'ai vu des scarres de la chambre; au bas de l'escalier, Rousseau a attaqué le nègre, coups de pied et de poing. Je reconnais lui avoir porté des coups de couteau; mais c'est Marceau qui lui a donné le coup de grâce, par un procédé sauvage, le nègre s'est alors agrippé, sans doute mourant, en poussant, un léger cri ».

Appelé à expliquer son tour, Rousseau fit de demi-aveux; quant à Marceau, il nia énergiquement. Tous trois, d'après les instructions de M. le capitaine de brigade Bertrand, commandant du front de mer, ont été mis à la disposition du parquet du Havre. M. Lalande, juge d'instruction, leur a déjà fait subir un interrogatoire.

Le gouverneur du Havre s'entendait avec l'autorité judiciaire au sujet de la juridiction qui devra s'occuper définitivement de l'affaire.

On n'a pas encore retrouvé le corps de la victime dans le bassin du Roy.

Rixe mortelle

Dans le train qui part du Havre à 31 heures, quatre soldats belges engagèrent la discussion et bientôt se fâchèrent. Le train arrivant au gare d'Étampes, l'un d'eux proposa de voter la querelle sur la voie, ce qu'ils firent, mais dans le feu de la lutte, ils ne virent pas arriver une locomotive-pilote qui descendait sur le Havre.

Deux de ces imprudents furent horriblement broyés et les deux autres assez gravement blessés. La gendarmerie de Saint-Romain a procédé aux constatations et informé l'autorité militaire belge.

École Supérieure de Commerce du Havre

Fondée en 1874. — Reconnue par l'État

Le but de cette école est la préparation technique des jeunes gens qui se destinent aux affaires d'importation et d'exportation. L'instruction qu'ils y reçoivent leur permet d'arriver rapidement à des positions élevées dans le Négoce, la Banque, l'Armement, etc.

MATIÈRES ENSEIGNÉES. — Commerce et Comptabilité, Banque, Anglais, Espagnol, Allemand, Droit commercial, Écriture, Sténographie, Dactylographie, Arithmétique, Assurances, etc.

Admissions: Les jeunes gens âgés de au moins 15 ans sont admis après examen. Toutefois, sont dispensés d'examen ceux pourvus d'un des titres suivants: Baccalauréat, Brevet supérieur ou élémentaire, Certificat de l'Enseignement secondaire ou Primaire supérieur et de l'École commerciale.

RENTIÈRES: Les cours commenceront le 22 Mars 1919.

Le Directeur recevra personnellement les Familles, 66, boulevard François-I<sup>er</sup>, les lundis, mardis, mercredis et jeudis, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/4 de l'après-midi, et répondra à toutes demandes de renseignements par correspondance.

ALCOOL de MENTHE AMÉRICAINE

le plus concentré

le plus concentré

AU RÉDACTEUR

Havre, le 28 septembre 1918.

Monsieur le rédacteur, Je lis dans votre numéro d'aujourd'hui, à la chronique des « Tribunaux », le compte rendu du jugement, pour un vol commis à la gare par le nommé Joseph Gaudet et où il est question de moi comme employé des Chemins de fer.

A ce sujet, permettez-moi, pour mettre les choses au point, de dire ici que dans le rapport qui fut dressé sur moi au moment du vol, il ne s'agit nullement de la police de Graville qui est intervenue aux fins de l'enquête poursuivie, et que le vol en question fut et reste entre les mains de notre commission spéciale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma haute estime et de ma haute reconnaissance.

Georges CLIN, facteur n<sup>o</sup> 112, 656.

COQUELUCHE

Lorsque les quintes de Coqueluche diminuent, donnez à vos enfants pour les rétablir rapidement l'Élixir du Docteur BÉRY, à base d'Hyposulfites, reconstruisant des plus énergiques. Dépot au PILON D'OR, 20, place de l'Hôtel-de-Ville.

THÉÂTRES & CONCERTS

Grand-Théâtre

Carmen — Mignon — Le Barbier de Séville

M. Masson nous annonce pour le samedi 5 octobre à 8 heures, avec le ténor Laflotte, de l'Opéra, et Mlle Abby Richardson, de l'Opéra-Comique.

Dimanche 6, en matinée: Mignon. En soirée: Le Barbier de Séville, avec Mlle Lilya Dison, de la Monnaie, et le baryton Beuge, de l'Opéra-Comique.

Folies-Bergère

Ce soir, à 8 h. 1/2, Spectacle: Chants, Danses et Attractions. Location de 11 h. à midi et de 1 h. 1/2 à 3 heures.

Théâtre-Cirque Omnia

Cinéma Omnia Pathé

Tout le monde peut et doit voir le nouveau programme de cette semaine, le plus drôle, le mieux monté, interprété par les premiers artistes. Ce soir, à 8 h. 1/2, Larmes et Sourires, comédie interprétée par baby Marie Osborne. A travers la Norvège, Le Paris-Teine, comédie vaudeville jouée par Prince.

Chanson filmée: La Chanson de Mère, chantée par Mlle Huguette. Le Mystère de la Double-Croix, 3<sup>e</sup> épisode: Chacun son tour. Attractions: Miss Beth and partner, sport moderne unique au monde. Dernières Actualités de la Guerre et du Petit Journal au jour le jour. Location ouverte.

Avis. — La Direction a le regret d'informer sa fidèle et nombreuse clientèle que par suite de la hausse constante des frais de toutes sortes, le prix des places sera, à partir du 1<sup>er</sup> octobre, y compris la taxe: Loge, 8 fr. 50; Parquet de pourtour, 5 fr. 50; Parquet de face, 2 fr. 50; Parquet de balcon, 2 fr. 50; Parquet de dessous, 1 fr. 50; Parquet de dessous, 1 fr. 50; Parquet de dessous, 1 fr. 50.

Select-Palace

Aujourd'hui, relâche. Demain, soirée à 8 h. 1/2, continuation du très intéressant programme de la semaine, comprenant: Le Fils de l'Austral (grande scène dramatique d'espionnage et d'aventures); Le Prince de la Guerre; Les Actualités de la guerre; Les Alliés reprennent le saillant de Saint-Michel; Dans l'Atlantique; Le Port du Camp des Romains; La Plume de l'Empereur; Chanson filmée: Femmes qui ont été folles, chantée par Mlle Huguette. Attractions: Les Arizona (acteurs américains); Amour et juggling act.

Avis. — Par suite de la hausse constante des frais de toute sorte, à partir du 2 octobre, le prix des places est fixé comme suit: Prix des places y compris la taxe: Loge et Balcons, 8 fr. 50; Parquet de pourtour, 5 fr. 50; Parquet de balcon, 2 fr. 50; Parquet de dessous, 1 fr. 50; Parquet de dessous, 1 fr. 50; Parquet de dessous, 1 fr. 50.

A L'OLYMPIA

FRANCISCA BERTINI dans FROUFROU

Tous les soirs, spectacle à 8 heures

CHRONIQUE RÉGIONALE

Sanvic. Réception de M. le Contrôleur. — M. le contrôleur recevra prochainement à la mairie, de 14 heures à 17 heures, les contribuables qui ont des réclamations à présenter ou des renseignements à lui demander.

Goderville

Pétrole. — Des tickets de pétrole de deux litres par ménage pour le mois de septembre seront délivrés à la mairie, mardi après-midi de 2 à 5 heures.

Goderville

Le Tricou. — Nous rappelons que c'est vendredi prochain qu'aura lieu en cette ville la foire dite du « Tricou ».

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

De 30 Septembre. — Roger HÉROULT, rue Lillaire, Colombé, 43; Jacqueline CLÉROUX, rue Victor-Hugo, 43; Marie-Louise MASSON, ponton-Préville, Bassin de la Marine; Lucie HEIZE, rue Paul-Marie 30; Madeleine LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, quai de Castorès, 40; Marie SMETS, cours de la République, 419; André LEBAS, rue d'Armes, 30; Marie-Louise LAURY, rue Boudard, 9; Marie-Louise LE GOUTIERRE, rue Voltaire, 46; Robert CADJOU, rue des Drapeaux, 61; Gilberte BRASSINNE, cours de la République, 149; Augustine LEINERS, rue Félix-Saintclair, 1; Fernande MARNEFFE, qu

**Les VERS chez les ENFANTS**

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale a le plus d'importance. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui a les vers. Les vers sont les parasites normaux de l'estomac et de l'intestin. Ils se trouvent dans le bol alimentaire en fermentation, et on a vu quelquefois des complications très graves (crises d'étouffements, convulsions, etc.) survenir.

Que les mères de famille surveillent et ne s'endorment pas dans une confiance trompeuse ; à la première indisposition, au premier malaise, vite un peu de

**Thé des Familles**

Le plus agréable, le plus actif des VERRIFUGES

2 francs la boîte (impôt compris) dans toutes les bonnes pharmacies ou contre mandat adressé au **Thé des Familles, 71, rue Casimir-Delavigne, Havre.**

**LE THERMOGÈNE**



Voici les froids et l'humidité avec leur cortège de Rhumes, Bronchites, Rhumatismes, Maux de gorge, Lumbagos, Douleurs, Névralgies, Torticolis, Points de côté, etc. C'est le moment de se préserver et d'avoir chez soi une boîte de THERMOGÈNE

Avec ce remède propre et si actif, plus d'Emphyèmes, Thapsins, Teinture d'Iode, Vésicatoires, etc., d'un usage si désagréable.

**REFUSEZ** toute boîte ne portant pas au dos le portrait ci-dessus du "Pierrot crachant le feu".

La Boîte (d'usage provinciale) : 2 fr. 20, impôt compris.

**Si vous êtes Fatigué, prenez du VIN BIO-SUPRÊME**

Tonique, Apéritif et Nutritif, Antidépresseur et Reconstituant

à base de Suc de viande, Quinquina, Kola, Cacao, Coca, Extrait iodo-tannique et Glycéro-Phosphate assimilables

La composition de ce vin suffit à indiquer les nombreux cas dans lesquels on peut l'employer.

Le Suc de Viande est l'élément nutritif par excellence.

Le Quinquina est tonique et fébrifuge.

La Noix de Kola, dont les principes actifs sont : la caféine, la théobromine, le rouge de kola et le tannin, agit comme reconstituant, antineurasthénique, tonique du cœur et régulateur de la circulation du sang.

La Coca, augmente l'appétit et facilite la digestion.

Le Cacao est à la fois un aliment et un médicament essentiellement nutritif.

L'Extrait iodo-tannique est un fortifiant et un dépuratif de tout premier ordre.

Enfin, les Glycéro-phosphates dont on a démontré la parfaite assimilation ainsi que la grande supériorité sur les phosphates ordinaires.

Le VIN BIO-SUPRÊME préparé au vin de Grenache vieux, est très agréable à prendre.

Il se recommande particulièrement aux personnes ANÉMIQUES, DÉBILES, aux CONVALESCENTS, aux VIEILLARDS, ainsi qu'aux ADOLESCENTS, dont la croissance est rapide et la constitution faible.

DOSE. - Un verre à madère avant chacun des principaux repas.

PRIX : la bouteille, 7 fr. 50 ; la demi-bouteille, 4 francs

**MÉDECINE VÉGÉTALE**

**DÉPURATIF VÉGÉTAL L. PRESSET**

Extrait concentré de sucs de Plantes

Cresson, Cochleria, Raifort, Pensées sauvages, Fumeterre, Rhamnus, Hamamelis et Salsepareille rouge de la Jamaïque

Le Dépuratif Végétal Presset est un médicament composé exclusivement de sucs de plantes et qui ne contient, comme cela a lieu généralement pour la plupart des dépuratifs, aucun produit chimique, tels que l'iode ou le potassium ou sels de mercure.

Les plantes qui forment la base du Dépuratif Végétal Presset sont :

- Le cresson, le cochleria, le raifort, dont les vertus dépuratives bien connues sont dues aux essences sulfurées qu'elles renferment en notable proportion. Ces plantes recueillies en pleine maturité, ont été broyées, soumises à la presse, et le jus, après un traitement d'ensemble, ayant pour but de la concentrer, forme une partie de notre Extrait Végétal.
- Les pensées sauvages et la fumeterre sont traitées de façon identique et joignent leurs propriétés dépuratives et toniques à celles des plantes précédentes.
- Le rhamnus ou bourdaine agit heureusement sur l'intestin, il en réveille les contractions et permet une évacuation abondante et sans colique.
- Le hamamelis de Virginie agit avec efficacité sur la circulation générale, il régularise le cours du sang et décongestionne les organes.
- Enfin, la salsepareille rouge de la Jamaïque qui unit à des propriétés dépuratives énergiques une action tonique remarquable.

Telles sont les plantes composant notre Dépuratif végétal qui, sous un petit volume, contient les principes actifs des seuls principes vitaux, débarrassés de tout corps étranger. Les principes essentiels gardent ainsi toute leur force et leur énergie pour accomplir les différents efforts que réclame notre organisme.

Le Dépuratif Végétal Presset se prendra dans tous les cas où le sang a besoin d'être purifié.

Les maladies de la peau qui proviennent toutes de l'acreté du sang : eczémas, herpès, acné, dartres, psoriasis, gomme, seront améliorées et guéries en très peu de temps.

Les maladies résultant d'une circulation défectueuse, telles que : varices, hémorroïdes, phlébites, ulcères variqueux, seront tributaires du Dépuratif Végétal, et les phénomènes d'inflammation et de congestion, caractéristiques de ces affections, cesseront rapidement après quelques jours de traitement.

Les femmes arrivant à l'âge critique au moment où l'arrêt brusque des fonctions naturelles se traduit par de multiples maux, se trouveront soulagées immédiatement par le Dépuratif Végétal qui fera disparaître vertiges, éblouissements, vapeurs ou sueurs froides, sensations d'angoisse ou étouffements, constipation opiniâtre, nervosisme excessif.

Mode d'emploi : Une cuillerée à bouche avant chacun des principaux repas.

Prix du Flacon : 2 fr. 50

Les six flacons pour une cure complète : 13 fr. 50

Dépôt Général : **PHARMACIE PRINCIPALE**

28, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2, Rue Jules-Leclesne

**GRANDE PHARMACIE DES HALLES-CENTRALES**

56, Rue Voltaire, 56 - Havre

**Ouvverture de Nouveaux Cours d'Anglais**

10 heures par semaine depuis 7 heures du matin. On commence à toute date, chaque élève corrigé individuellement. 2 heures par semaine, 25 fr. par mois, 22 fr. le trimestre, 3 heures par semaine, 40 fr. le mois, 35 fr. le trimestre. Leçons particulières, 25 fr. de l'heure. **Traductions de Lettres de commerce ou particulières**, rendues le même jour, 2 fr. — Se faire inscrire le matin chez **M<sup>me</sup> ARLOUX-CERTAIN**, professeur, 39, quai d'Orléans. 1.3.3 (7380)

**A VENDRE** un Tour en bronze, avec outillage complet, pour grosse horlogerie. Prix 320 fr. — S'adresser, place Gambetta, 18. 1.3 (7321)

**A VENDRE** Auto-Camionnette Clement-Bayard. — (GEORGES), 4, rue Bazan. (73322)

**A VENDRE** deux Poudres vernis, de 150 litres, sur assises, vides de cognac. — S'adresser 18, place Gambetta. 1.3 (8323)

**Fonds de Commerce à vendre**

**A VENDRE** Très bon fonds d'Épicerie-Liquides-Fruits-Primeurs, Bons rapports. S'adresser bureau du journal. (73362)

**ON DEMANDE** une FEMME de MÉNAGE, 25 heures par jour. Petite lessive. Se présenter mardi. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (73292)

**ON DEMANDE** Une Femme de Ménage, 2 heures le matin. Prendre l'adresse au bureau du journal. (7319)

**FEMME DE MÉNAGE** est demandée pour faire les chambres. Bien payée. — HOTEL FONTENELLE, 1, rue Fontenelle. (72862)

**ON DEMANDE** FEMME DE MÉNAGE, propre pour aider une bonne de 8 à 11 heures tous les jours. S'adresser 13, rue Jules-Ansel. (7287)

**BONNE A TOUT FAIRE**, préférée sachant coudre, est demandée 13, passage Lecroisey, logée ou non logée. *Sérieuses références.* (72852)

**ON DEMANDE** Une BONNE à tout faire, sachant bien la cuisine. Prendre l'adresse au bureau du journal. (7324)

**ON DEMANDE** une BONNE. — S'adresser chez M. L. MARIE, bijoutier, 136, rue de Normandie. (72882)

**ON DEMANDE** Jeune Bonne à tout faire, propre et aimant bien les enfants. — S'adresser (rue-de-Chaussée), 10, rue d'Albion (Quatre-Chemins), le matin. (73062)

**Maison DUPRÉ** « Au Succès Parisien » 37, — rue de Paris, — 37

**ON DEMANDE** Jeunes Filles pour le commerce, et Petites mains pour la mode. (7314)

**ON DEMANDE** Une Jeune Fille ayant brevet simple pour donner des leçons à un jeune enfant. — S'adresser 12, Orléans. (73232)

**ON DEMANDE** Jeune Fille sérieuse pour service femme de chambre, sachant coudre et repasser et aimant les enfants. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (73072)

**ON DEMANDE** une Jeune Fille de 13 à 15 ans, présentée par ses parents, pour faire les courses et nettoyage de magasin. Prendre l'adresse au bureau du journal. (7276)

**ON DEMANDE** un petit Garage pour auto, particulier vers les environs de la Gare. — VAN LONN, 159, cours de la République. (73032)

**JOFFRE 300 FR.** à qui ne procurera un Pavillon vide de 10, 12 ou 14 pièces. Prendre l'adresse au bureau du journal. (72892)

**JOFFRE 100 FR.** à qui ne procurera un Appartement, un Pavillon, 3 pièces ou plus, à sa convenance. — Ecrire JULIENNE, bureau du journal. (73182)

**JEUNE MÉNAGE** Officier français cherche MEUBLES à louer APPARTEMENT meublé, 4 ou 5 pièces : salon, salle à manger, cuisine, deux chambres. — Ecrire M. DOUARCHE, bureau du journal. (73092)

**APPARTEMENT MEUBLÉ** demandé centre ville, confort moderne, 3 chambres à coucher, salle à manger, salon, salle de bain. — Ecrire EMMANUEL 10, bureau du journal. (72922)

**ON DEMANDE** à louer, pour la durée des hostilités, une Boutique meublée de mobiliers ou autre. S'adresser au bureau du journal. (73812)

**ON DEMANDE** à LOUER, 2 Pièces, centre de la ville, on Petit Pavillon meublé. — Bonne récompense. Ecrire bureau du journal, L. RAPHAËL. (73192)

**ON DEMANDE A LOUER** GARAGE privé pour deux voitures. Prendre l'adresse au bureau du journal. (7321)

**CHAMBRE MEUBLÉE A LOUER** S'adresser au bureau du journal. (72962)

**A LOUER** Boutiques et DÉPENDANCES faisant Encogure. Prendre l'adresse au bureau du journal. (7332)

**A LOUER** dans pavillon très tranquille Chambre confortable, avec électricité pour Monsieur seul, conviendrait bien pour pied-à-terre. Prendre l'adresse au bureau du journal. (73382)

**TIMBRES-POSTE**

**AMATEUR** demande et achète Timbres et collection, paie comptant une importante collection. Ecrire GABRIEL, bureau du journal, (72832)

**DAME** vend très belles Fourrures, 51, rue Guillemard, 3<sup>e</sup> étage. 1.3.5.7.8 (7317)

**A VENDRE** 2,000 timbres-poste six sortes différentes colonies françaises, 30 fr. le mille. A VENDRE une Collection de plus de 100 différents timbres de toutes colonies françaises, 40 fr. — PHILIPPE, au journal Petit Havre. (72842)

**OCCLUSION**

**A VENDRE** état de neuf, un LIT fer avec SOMMEIL, pour une personne. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (72802)

**A VENDRE** une CHARRETTE ANGLAISE Bon état S'adresser au bureau du journal. 1.3.5 (7314)

**Comptoir de Débit et Glacière usagée**

**A VENDRE** S'adresser au Café Thiers. 4.2 (73372)

**Pour cause de départ**

**A VENDRE** beau CHIEN POLICIER Groenendael, de garde et de défense, pure race, âgé de 8 mois. Visible de 12 h. à 3 h. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (73032)

**A Céder de suite :**

**BEAU CAFÉ-BAR** près la gare, affaires 200 fr. par jour, beau logement. Prix 20,000 fr.

**TRÈS JOLI CAFÉ-BAR** Meublé, belle enceinte, gros bénéfices. Prix 30,000 fr.

**CAFÉ-DÉBIT** Meublé, quartier de la gare, affaires 150 fr. par jour. Prix 11,000 fr.

**CAFÉ-DÉBIT** Restaurant, entre deux camps, Harfleur, recette 300 fr. par jour, 700 le dimanche. Prix 12,500 fr.

**CAFÉ-BAR** Meublé, à proximité de la gare, bonne affaire. Prix 15,000 fr.

**ÉPICERIE-CRÈMERIE** quartier agglomération. Prix 4,500 fr.

**GRANDE ÉPICERIE** Entrepôt-Liquides, des. admirablement situé, bonnes affaires. Prix 35,000 fr.

**Plusieurs** très bien situés, de 10,000, 22,000, 25,000, 30,000 fr.

**Plusieurs** dans le centre, bons rapports. 12,000, 20,000, 22,000, 25,000, 35,000 fr.

Renseignements gratuits sur tous Fonds de Commerce Bien s'adresser au Cabinet Albert Chenu, 34, rue du Chillon, — Havre. Tous les jours : matin de 9 à 11 h. 1/2, le soir de 2 à 6 heures. (7312)

**Cabinet Albert CHENU**

34, rue du Chillon. — Havre (Près la Grande Poste)

**Au 15 Octobre prochain TRANSPORTS ACCÉLÉRÉS**

PARIS -- LE HAVRE LE HAVRE -- PARIS

Service régulier 2 fois par semaine par CAMIONS-AUTOS

Pour tous renseignements, s'adresser : 13, Place des Halles-Centrales (73122)

**PIANO à vendre d'occasion** S'adresser chez M<sup>me</sup> VEUVE, 2, passage Dieppeville. (7300)

**Cours de Vacances**

**STENO -- DACTYLOGRAPHIE**

**École BRUNEL**

28, rue de la Bourse (Midi) (73022)

**FONDS DE COMMERCE**

Acheteurs sérieux, adressez-vous en toute confiance à

**L'AGENCE COMMERCIALE**

68, Rue Victor-Hugo, 68

qui possède un très grand choix de Fonds de toute nature, à prendre de suite, à des prix très avantageux.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

**Cabinet Emile ROMY**

45, Rue de Saint-Quentin - HAVRE

Près les Sauniers Saint-Roch et la Caisse d'Épargne

49<sup>e</sup> Année — Maison de Confiance

Renseignements sur toutes affaires civiles et commerciales. Consultations tous les jours.

**CAFÉ-DÉBIT** Restaurant et Meublé, quartier de la Gare, loyer 4,500 fr., 42 chambres meublées, Affaires 200 fr. par jour. Prix 16,000 fr.

**CAFÉ-DÉBIT** Meublé, sur quai, pontille clientèle, loyer 4,200 fr., 30 chambres meublées, Affaires 120 fr. par jour. Prix 16,000 fr. Facile.

**CAFÉ-DEPOTIER** quartier populaire, loyer 300 fr., très beau logement, Affaires en moyenne 200 fr. par jour. Prix 16,000 fr.

**CAFÉ-DÉBIT** Beau matériel, bien central et confortable. Affaires 110 fr. par jour. 250 fr. le dimanche. Prix 15,000 fr.

**TABAC-CAFÉ-DÉBIT** Meublé, quartier populaire, 4 chambres meublées payant le loyer et les frais. Affaires 450 fr. par jour. Prix 15,000 fr.

**CAFÉ-DÉBIT** Meublé, dans Saint-François, loyer 1,250 fr., 8 chambres meublées, Affaires 150 fr. par jour. Prix 15,000 fr.

**CAFÉ-DÉBIT-RESTAURANT** Loyer 1,800 fr., 40 chambres meublées, Affaires un café 150 fr. par jour. Très avantageux. Prix 15,000 fr.

**ÉPICERIE-CAFÉ-DÉBIT** à Sanvic, loyer 1,000 fr., 10 chambres meublées, logement et dépendances. Affaires 25,000 fr. par mois. Prix 16,000 fr.

**ÉPICERIE-DÉBIT** aux Gobeilins, loyer 700 fr., Affaires 150 fr. par jour. Beau logement personnel. Prix 4,500 fr.

**ÉPICERIE-MERCERIE** Bonneterie-Lingerie, quartier Notre-Dame, loyer 800 fr., Affaires 250 fr. par jour. Prix 8,000 fr. à débattre.

**ÉPICERIE** Spécialité de Carés, Loyer 800 fr., Affaires 200 fr. par jour. Prix 7,000 fr.

**ÉPICERIE-CAFÉ** Meublé, Loyer 640 fr., Affaires 150 fr. par jour. Sous-location 2 appartements meubles payant les frais. Affaires à l'épicerie 80 fr. par jour. Prix 6,000 fr.

**ÉPICERIE-CRÈMERIE** Loyer 1,000 fr., Affaires 150 par jour. Prix 7,000 fr. à débattre.

**MAGASIN DE CHAUSSURES** Gentil commerce, quartier de la gare, loyer 650 fr., Affaires 300 fr. par jour. Beau logement personnel. Prix 10,000 fr.

**TABAC-ÉPICERIE-CAFÉ** aux environs du Havre, très bon matériel, loyer 600 fr., Affaires 250 fr. par jour. Prix 8,000 fr. à débattre.

Renseignements gratuits sur tous fonds de commerce. BIEN s'adresser au Cabinet E. Romy, 45, rue de Saint-Quentin. (7210)

**Cours de Vacances**

**STENO -- DACTYLOGRAPHIE**

**École BRUNEL**

28, rue de la Bourse (Midi) (73022)

**FONDS DE COMMERCE**

Acheteurs sérieux, adressez-vous en toute confiance à

**L'AGENCE COMMERCIALE**

68, Rue Victor-Hugo, 68

qui possède un très grand choix de Fonds de toute nature, à prendre de suite, à des prix très avantageux.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

**Cours COMMERCIAUX**

**Comptabilité - Anglais**

**STENOGRAPHIE**

Etudes sérieuses et rapides

10, rue Diequeville (Midi) — 801 (65632)

**AUTOMOBILES**

Sommeils acheteurs Autos de marque et Camions, sommes vendeurs Camions et Remorques tout tonnage. — Ecrire TRANSPORT-AUTO, 28, rue Brunel, PARIS, 17<sup>e</sup>. 1.5. (6136)

**Société de transports par eau**

Ch. de la MORVONNAIS et C<sup>ie</sup>

LE HAVRE 32, rue Jules-Leclesne, (tél. 206-01-1222)

PARIS 32, quai de la Marne (tél. Nord 07.75)

62, rue Lafayette (tél. Bourse 36.42)

Prêt en retour de Paris au Havre PRIX TRÈS RÉDUITS

En Gros, Détail et petits Colis

Départs bi-hebdomadaires par vapeurs fluviaux

DESCENTE EN TROIS JOURS

Ma M<sup>me</sup> — (4326)

**UNE POULE** Revient à 4 cent. par jour avec le PENSERIE qui remplace le gratin. Notice 0 fr. 15. RAVOLET, 16, rue Saint-Marc, Paris. (3434)

**ACHAT TRÈS CHER**

Litres et Demi-Litres

ET TOUTES BOUTEILLES utilisées en pharmacie

Pharmacie des Halles-Centrales 56, RUE VOLTAIRE, 56 (7065)

**DERNIER AVIS**

C'est irrévocablement les derniers jours que je vends 25 C<sup>ts</sup> plus cher qu'ailleurs

**LES VIEUX DENTIFIERS**

AUGÉ, rue Bernardin-de-Saint-Pierre, 44, au 2<sup>e</sup> étage, LE HAVRE. 1.3.2.1.9 (7272)

**FRUITS**

**A CEDRE** Eclair nouveau Eau-de-vie de cidre RIVIÈRE, La Banerrie (Loire-Inf.). 35.88.1 (6438)

**OCCASIONS**

Passer l'Octroi

18, rue Thiers, 18, à Sanvic

Une très jolie paire doubles-rideaux très larges, épais tissus, état neuf, 19 fr.

Un très large bas de Buffet très fort, état neuf, 25 fr.

Un très joli bas de Buffet, haut très fort, état neuf, 22 fr.

Un très fort Parapluie jeune homme état neuf, drap épais valeur 55 fr. soldé à 17 fr.

Une haute Glace très forte, 17 fr.

Une très forte Enclosette, 13 fr.

Un fer forcé, état neuf, 13 fr. (73132)

**CHANGEMENT D'ADRESSE**

**L'École de Chauffeurs**

34, Rue Diequeville, 34

est transférée 9, rue de Fécamp

Les Brevets se passent au Havre TOUS LES VENDREDIS

**LOCATION D'AUTOS**

**AVIS**

On demande des Conductrices pour l'Armée

(73132)

**ASTHME**

**ESPIO**

CHATELAIN ET FOUCAULT

10, rue de la République, 10, Havre

**MIELS** Acheteurs quantités CIREs Vendeurs Importantes

DUCASSE, 57, rue Saint-Sernin, BORDEAUX. 1.6. (3430)

**RELIGIEUSE** donne secret pour guérir pipi au lit hémorroïdes. M<sup>me</sup> BÉROL, N. 2, à Nantes. 4.20 v. c. (3380)

**Cabinet Dentaire RAYMOND**

Mécanicien-Dentiste

127, Tours de la République (près le Rond-Point)

**SPECIALITÉ DE PROTHÈSE DENTAIRE**

Réparations immédiates de dentiers

Consultations de 9 heures à 11 h. 1/2 et de 2 à 6 heures

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN**

26.25.30.1.2.3.5.7.9.11.13. (6999)

**CHAMBRE MEUBLÉE A LOUER** S'adresser au bureau du journal. (72962)

**A LOUER** Boutiques et DÉPENDANCES faisant Encogure. Prendre l'adresse au bureau du journal. (7332)

**A LOUER** dans pavillon très tranquille Chambre confortable, avec électricité pour Monsieur seul, conviendrait bien pour pied-à-terre. Prendre l'adresse au bureau du journal. (73382)

**TIMBRES-POSTE**

**AMATEUR** demande et achète Timbres et collection, paie comptant une importante collection. Ecrire GABRIEL, bureau du journal, (72832)

**DAME** vend très belles Fourrures, 51, rue Guillemard, 3<sup>e</sup> étage. 1.3.5.7.8 (7317)

**A VENDRE** 2,000 timbres-poste six sortes différentes colonies françaises, 30 fr. le mille. A VENDRE une Collection de plus de 100 différents timbres de toutes colonies françaises, 40 fr. — PHILIPPE, au journal Petit Havre. (72842)

**ACHAT TRÈS CHER**

Litres et Demi-Litres

ET TOUTES BOUTEILLES utilisées en pharmacie

Pharmacie des Halles-Centrales 56, RUE VOLTAIRE, 56 (7065)

**DERNIER AVIS**

C'est irrévocablement les derniers jours que je vends 25 C<sup>ts</sup> plus cher qu'ailleurs

**LES VIEUX DENTIFIERS**

AUGÉ, rue Bernardin-de-Saint-Pierre, 44, au 2<sup>e</sup> étage, LE HAVRE. 1.3.2.1.9 (7272)

**FRUITS**

**A CEDRE** Eclair nouveau Eau-de-vie de cidre RIVIÈRE, La Banerrie (Loire-Inf.). 35.88.1 (6438)

**OCCASIONS**

Passer l'Octroi

18, rue Thiers, 18, à Sanvic

Une très jolie paire doubles-rideaux très larges, épais tissus, état neuf, 19 fr.

Un très large bas de Buffet très fort, état neuf, 25 fr.

Un très joli bas de Buffet, haut très fort, état neuf, 22 fr.

Un très fort Parapluie jeune homme état neuf, drap épais valeur 55 fr. soldé à 17 fr.

Une haute Glace très forte, 17 fr.

Une très forte Enclosette, 13 fr.

Un fer forcé, état neuf, 13 fr. (73132)

**CHANGEMENT D'ADRESSE**

**L'École de Chauffeurs**

34, Rue Diequeville, 34

est transférée 9, rue de Fécamp

Les Brevets se passent au Havre TOUS LES VENDREDIS

**LOCATION D'AUTOS**

**AVIS**

On demande des Conductrices pour l'Armée

(73132)

**ASTHME**

**ESPIO**

CHATELAIN ET FOUCAULT

10, rue de la République, 10, Havre

# KINA LILLET

GRANDS VINS BLANCS PUR QUINQUINA **DEMANDEZ UN LILET**

## PHARMACIE-DROGUERIE Au Pilon d'Or

20, Place de l'Hôtel-de-Ville - Le Havre  
ESSAYEZ ET COMPAREZ SES PRODUITS RECOMMANDÉS Les Meilleurs, les Moins Chers

### MAUX DE JAMBES, VARICES, ULCÈRES guéris par LA LEUDÉINE

Là où les onguents et pommades n'auront rien fait, en quelques jours LA LEUDÉINE opérera la guérison Le Flacon 3 francs

### Pour être fort et robuste prenez du VIN LEUDET

Jeunes Filles, arrivées à la puberté, Jeunes Gens qui entrent dans la vie, Hommes qui travaillent, Femmes minées par la grossesse, Vieillard qui veulent conserver vos forces, Convalescents prenez du VIN LEUDET (la bouteille 5 fr. 50)

### CORS, DURILLONS, ŒILS-DE-PERDRIX guérison radicale et sans aucun danger avec le SPÉCIFIQUE DELAFONTAINE

Le Flacon 1 fr. 10 IL NE FAUT PAS COUPER VOS CORS ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS guéris radicalement, soulagement immédiat Les écoulements anciens ou récents sont guéris radicalement et sans récidive avec le

### SANTAL LEUDET L'INJECTION DELAFONTAINE

Le Flacon 5 francs, et Le Flacon 3 fr. 30

### IOLINE DU DOCTEUR ROI

REMÈDE SCIENTIFIQUE Adopté par les Conseils supérieurs de Santé, après enquêtes favorables L'IOLINE DU DOCTEUR ROI, cicatrise les lésions pulmonaires dans la tuberculose, il est merveilleux dans l'anémie, la Convalescence, la neurasthénie DONNEZ à VOS ENFANTS de l'IOLINE DU DOCTEUR ROI ILS DEVIENDRONT GRANDS ET FORTS La Bouteille : 5 francs

### Pour GARDER la BEAUTÉ, le TEINT FRAIS, la JEUNESSE et la SANTÉ Employez pour les soins intimes de la toilette (injection) La POUDRE HYGIÉNIQUE LEUDET Un joli teint est le charme le plus précieux de la Femme Prix du Flacon : 3 francs

Efforçons-nous d'aider à la Défense Nationale! Ayons toutes les audaces commerciales de guerre! Le public nous suivra!

## GIBBS

Soyez économes vend désormais Soyez bons Français  
Le dentifrice NU coûte 1 fr. 50 au lieu de 2 francs en boîte  
Economisez l'aluminium utile à la Défense Nationale  
Exigez le Dentifrice NU 1 fr. 50 le pain

## SAVON DENTIFRICE NU

Gardez précieusement vos boîtes vides aluminium. Vous n'avez pas le droit de les gaspiller.

"Les petits ruisseaux font les grandes rivières"  
GIBBS livre 4.000.000 de boîtes par an = 40.000 kilos d'aluminium  
Economisez 40.000 kilos de métal pour la Défense Nationale  
Economisez 4 millions de fois 50 centimes = 2.000.000 de francs pour le bas de laine français!



## La Séquanaise Capitalisation

ENTREPRISE PRIVÉE ASSUJETTIE AU CONTRÔLE DE L'ÉTAT  
TIRAGE MENSUEL PUBLIC du 13 SEPTEMBRE 1916

Sommes réparties à ce tirage : 110,000 francs  
TITRES REMBOURSÉS AU HAVRE, Sortis au Tirage :  
N° 549.774. M. HONNAY, rue d'Étretat, n° 30 : 1.000 fr.  
N° 1.351.495. M. VITTECOQ, r. Cas.-Delavig., 77 : 1.000 fr.

LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU LE MARDI 15 OCTOBRE 1916

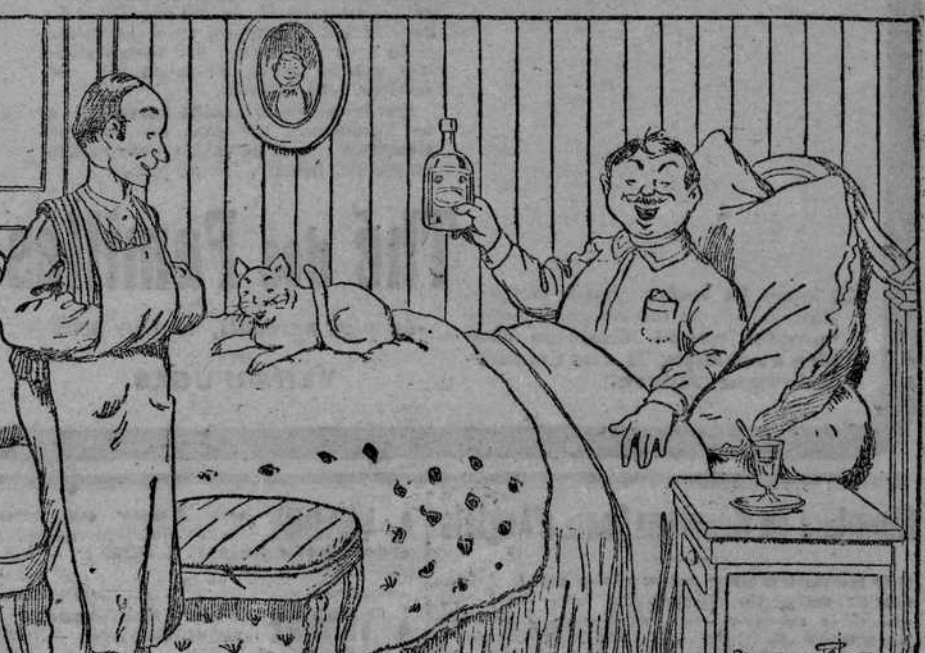
## CURE D'AUTOMNE

Nous rappelons aux nombreuses personnes qui ont fait usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY que ce précieux remède doit être employé pendant six semaines au moment de l'Automne pour éviter les rechutes. Il est, en effet, préférable de prévenir la maladie que d'attendre qu'elle soit déclarée.  
Cette CURE D'AUTOMNE se fait volontiers par toutes les personnes qui ont déjà employé la JOUVENCE de l'Abbé SOURY ; elles savent que le remède est tout à fait inoffensif, tout en étant très efficace, car il est préparé uniquement avec des plantes dont les poisons sont rigoureusement exclus. Tout le monde sait que la

## JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

guérit sans poisons ni opérations les Malaises particuliers à la Femme, depuis la FORMATION jusqu'au RETOUR d'ÂGE, les Maladies Intérieures, les Varices, Hémorroïdes, Phlébites, les divers Troubles de la Circulation du Sang, les Maladies des Nerfs, de l'estomac et de l'intestin, la Faiblesse, la Neurasthénie, etc., etc.  
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, se trouve dans toutes les Pharmacies ; le flacon, 4 fr. 25, franco gare, 4 fr. 85 ; les quatre flacons, 17 fr. franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie M<sup>me</sup> DUMONTIER, à Bonen.  
(AJOUTER 0 FR. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT)  
Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNINE DES DAMES, la boîte, 2 fr. 25 ; franco poste, 2 fr. 60 (Ajouter 0 fr. 30 pour l'impôt.)  
(Notice contenant renseignements gratuits)

## MONSIEUR A UNE BRONCHITE



Monsieur a une bronchite ; je vais chercher des remèdes. Ne te dérange pas, mon vieux Baptiste, je n'ai besoin de rien autre que du Goudron-Guyot.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps, le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la pleurésie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poulmon, en tuant les mauvais microbes, cause de cette décomposition.  
Si l'on veut vendre tel ou tel produit, au lieu du véritable Goudron-Guyot médicamenteux, c'est par intérêt. Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et a fortiori de l'asthme et de la pleurésie, de bien demander dans les pharmacies le véritable Goudron-Guyot.  
Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette : celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot, imprimé en gros caractères et sa signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en bleu, ainsi que l'adresse : MAISON LEBLANC, 19, rue Jacob, Paris.  
Prix du Goudron-Guyot : 2 fr. 60 le flacon. Le traitement revient à 40 centimes par jour — et guérit.

## PAPIERS PEINTS STOCK 100.000 ROULEAUX PRIX TRÈS AVANTAGEUX

LIOT, 30, Rue Fontenelle (7470)

## CAFES & BRASSERIES

Si vous manquez de l'air, installez un APPAREIL à 100 fr. Il faut 2 plongeurs. Références GRAND HOTEL PARISIEN, 213, boulevard de Strasbourg, Le Havre.

## RAISINS DE CORINTHE 1<sup>er</sup> CHOIX

Le sac 10 kg. 100 gare destin. c. rembour. 34 fr. 100 kg. : 295 fr. Fco par postaux. Mingardon, place Sébastopol (XXI), Marseille. Maison fondée en 1865. 21, 23, 25, 27, 29, 31, 33, 35 (5431)

## LOCATION de LITERIE

PRIX MODÉRÉS Lits-cage, Lits fer et cuivre, Lits d'enfants 8, rue Jules-Lecesse (PRÈS L'HOTEL DE VILLE)

## 3 Francs 50

Je paie le vieil or même brisé 3 fr. 50 le gr. en échange de mes BIJOUX MONTRES DIAMANTS et 5 francs le gr. contre ARGENT LELEU, 40, rue Voltaire (Télép. 14.04) La rue Voltaire commence à l'Hotel Tortoni ASSORTIMENT COMPLET de BIJOUX "FIX" Toutes les DÉCORATIONS et tous les RUBANS Belges et Français. — Spécialité de barrettes de plusieurs ordres ensemble. (7030)

## PAVILLON A VENDRE

Libre de suite JOLI PAVILLON de construction récente, près boulevard François I<sup>er</sup>, exposé au midi, sur cave voûtée, rez-de-chaussée, vestibule, cuisine et salle à manger ; 1<sup>er</sup> étage, 4 chambres, salle de bains, cabinet de toilette ; 2<sup>e</sup> étage, 2 chambres, mansarde, grenier, buanderie, Grand jardin devant. Eau, gaz, électricité, tout à l'égout. Prix 60.000 fr. S'adresser pour visiter et traiter à M. Albert CHENU, 34, rue du Chillon.

## PAVILLON A VENDRE LIBRE DE SUITE

GENTIL PAVILLON de bonne construction, près l'école de Grande, mi-cote, exposé au midi, sur cave voûtée, rez-de-chaussée, vestibule, cuisine et salle à manger ; 1<sup>er</sup> étage, 3 chambres ; 2<sup>e</sup> étage, 1 belle mansarde, 1 grand grenier. Jardin devant, buanderie. Eau, gaz, électricité. Jolie vue. Prix 20.000 fr. S'adresser à M. E. MÉTRAL, 5, rue Edouard-Larrie, 4<sup>e</sup> étage. (6074)

## Biens à Vendre

Etude de M<sup>me</sup> HASSELMANN, notaire au Havre, 5, rue de la Paix, 5 (successeur de M<sup>me</sup> AUGER).  
ADJUDICATION en l'étude le Jeudi 19 Octobre 1916, à deux heures et demie, d'un pavillon sis à Sainte-Adresse, rue du Havre, n° 48, aux termes d'un acte reçu par M<sup>me</sup> Lecourtois, suppléant M<sup>me</sup> Harlinann, notaire au Havre, en date du deux mai mil neuf cent dix-huit, sur la vente à lui consentie par Monsieur Alexandre-Constantin Pappas, entrepreneur de déchargement de navires et son épouse, Madame Marie-Louise Langlois, laquelle assistait et autorisait et avec laquelle elle demeure à Sainte-Adresse, rue du Havre, n° 48. Elle tendait à ce qu'il soit donné acte à Monsieur Enaux de la demande de levée de suspension des délais de purge des hypothèques légales.  
Cette requête a été préalablement déposée aux vendeurs et à toutes les personnes intéressées. Elle est suivie d'une ordonnance de Monsieur le président du Tribunal civil du Havre, en date du vingt-neuf septembre mil neuf cent dix-huit, tendant à obtenir effectivement la levée de la suspension des délais dont s'agit sur ladite acquisition.  
Elle est suivie d'une ordonnance de Monsieur le président du Tribunal civil du Havre, en date du vingt-neuf septembre mil neuf cent dix-huit, enregistrée le vingt-neuf septembre mil neuf cent dix-huit, folio 74, case 13, laquelle est ainsi conçue :  
"Vous président,  
Vu la requête qui précède ;  
Vu les pièces et notamment les notifications de la requête faites aux parties intéressées qui ne paraissent ni mobilisées, ni domiciliées dans une localité avec laquelle les communications sont interrompues par suite de l'état de guerre ;  
Autorisons le cours du délai de purge des hypothèques légales sur l'acquisition fait par Monsieur Alexandre-Constantin Pappas, négociant,

## Etude de M<sup>me</sup> LEPANY, avoué, 111, boulevard de Strasbourg

Purge d'hypothèques Une requête a été présentée à Monsieur le président du Tribunal civil du Havre, par M<sup>me</sup> Lépany, suppléant par son confrère M<sup>me</sup> Souque, avoué de Monsieur Adrien-François Enaux, demeurant au Havre, rue du Canon, n° 4, acquéreur, moyennant le prix indiqué au contrat :  
D'un pavillon sis à Sainte-Adresse, rue du Havre, n° 48, aux termes d'un acte reçu par M<sup>me</sup> Lecourtois, suppléant M<sup>me</sup> Harlinann, notaire au Havre, en date du deux mai mil neuf cent dix-huit, sur la vente à lui consentie par Monsieur Alexandre-Constantin Pappas, entrepreneur de déchargement de navires et son épouse, Madame Marie-Louise Langlois, laquelle assistait et autorisait et avec laquelle elle demeure à Sainte-Adresse, rue du Havre, n° 48. Elle tendait à ce qu'il soit donné acte à Monsieur Enaux de la demande de levée de suspension des délais de purge des hypothèques légales.  
Cette requête a été préalablement déposée aux vendeurs et à toutes les personnes intéressées. Elle est suivie d'une ordonnance de Monsieur le président du Tribunal civil du Havre, en date du vingt-neuf septembre mil neuf cent dix-huit, enregistrée le vingt-neuf septembre mil neuf cent dix-huit, folio 74, case 13, laquelle est ainsi conçue :  
"Vous président,  
Vu la requête qui précède ;  
Vu les pièces et notamment les notifications de la requête faites aux parties intéressées qui ne paraissent ni mobilisées, ni domiciliées dans une localité avec laquelle les communications sont interrompues par suite de l'état de guerre ;  
Autorisons le cours du délai de purge des hypothèques légales sur l'acquisition fait par Monsieur Adrien-François Enaux, négociant,

## Etude de M<sup>me</sup> HASSELMANN, notaire au Havre, 5, rue de la Paix (successeur de M<sup>me</sup> AUGER).

ADJUDICATION en l'étude le Jeudi 17 Octobre 1916, à 2 h. 1/2, d'un terrain avec construction, situé à Saucy, rue Aimable-Lebon, n° 56, en face de la rue Constantine, ayant une façade de 24 m. 50 c. sur la rue, édifié d'une construction en briques, couverte en ardoises servant de Salle de Pêches, et d'un petit hangar à la suite, le tout d'une superficie de 883 mètres carrés environ, cadastré section F, numéro 299.  
Mise à prix : 5.000 fr.  
S'adresser pour visiter à Mme Chandelier, rue Aimable-Lebon, n° 56, à Saucy, et pour tous renseignements à M<sup>me</sup> HASSELMANN, notaire, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété. 24 28 1.5.8 (6850)

## Etude de M<sup>me</sup> HASSELMANN, notaire au Havre, 5, rue de la Paix (successeur de M<sup>me</sup> AUGER).

ADJUDICATION en l'étude le Jeudi 17 Octobre 1916, à 2 h. 1/2, d'un terrain avec construction, situé à Saucy, rue Aimable-Lebon, n° 56, en face de la rue Constantine, ayant une façade de 24 m. 50 c. sur la rue, édifié d'une construction en briques, couverte en ardoises servant de Salle de Pêches, et d'un petit hangar à la suite, le tout d'une superficie de 883 mètres carrés environ, cadastré section F, numéro 299.  
Mise à prix : 5.000 fr.  
S'adresser pour visiter à Mme Chandelier, rue Aimable-Lebon, n° 56, à Saucy, et pour tous renseignements à M<sup>me</sup> HASSELMANN, notaire, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété. 24 28 1.5.8 (6850)

## LA TEINTURE IDÉALE

permet aux MÉNAGÈRES de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc. VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.

Maison BUCHARD, LELEU-LE MOAL, Succ<sup>r</sup> 5, rue du Président-Wilson, ex-rue d'Étretat Pommes à Cidre 1<sup>er</sup> Cru, à Vendre CIDRE et BOISSON NOUVELLE LIVRAISON A DOMICILE 208 4.50 (7469)

COGNACS, RHUMS ET VINS Agents sérieux demandés par BOICLAUD, à St-Même (Charente) 28 4.3 (5444)

NOURRITURES pour CHIENS POULES et tous les animaux LAPINS et POULES DE RACE J. BOULOGNE, éleveur à Goderville Echantillon 0.25 Notice 0.15

Cabinet Dentaire Ch. MOTET G. CAILLARD, SUCCESSION CHIRURGIEN-DENTISTE Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris et de l'École Dentaire Française 17, Rue Marie-Thérèse (angle de la rue de la Bourse) LE HAVRE MALADIES DE LA BOUCHE ET DES DENTS Prothèse Dentaire Réparations immédiates DENTIER sans plaque, sans crochet (Méthode américaine) Coluration des Dents, à l'or, platine, email, etc. TRAVAUX AMÉRICAINS Bridges, Couronnes or et porcelaine TOUT SANS LA MOINDRE DOULEUR par Anesthésie locale ou générale 28 4.3 (5444) exécuté lui-même tous les travaux qui lui sont confiés.

SYPHILIS GUÉRISON DÉFINITIVE, SÉRIEUSE sans rechute possible par les COMPRIMÉS DE GIBERT 606 absorbable sans picotés Technique nouvelle basée sur l'efficacité des petites doses fractionnées mais répétées tous les jours Traitement facile et discret, même en voyage La Boîte de 40 Comprimés Dix francs (Envoyé franco contre espèces ou mandat) Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Alsace - MARSEILLE Pharmacie Principale, 28, pl. Hôtel-de-Ville

MAISON BUCHARD, LELEU-LE MOAL, Succ<sup>r</sup> 5, rue du Président-Wilson, ex-rue d'Étretat Pommes à Cidre 1<sup>er</sup> Cru, à Vendre CIDRE et BOISSON NOUVELLE LIVRAISON A DOMICILE 208 4.50 (7469)

Etude de M<sup>me</sup> HASSELMANN, notaire au Havre, 5, rue de la Paix (successeur de M<sup>me</sup> AUGER).  
ADJUDICATION en l'étude le Jeudi 17 Octobre 1916, à 2 h. 1/2, d'un terrain avec construction, situé à Saucy, rue Aimable-Lebon, n° 56, en face de la rue Constantine, ayant une façade de 24 m. 50 c. sur la rue, édifié d'une construction en briques, couverte en ardoises servant de Salle de Pêches, et d'un petit hangar à la suite, le tout d'une superficie de 883 mètres carrés environ, cadastré section F, numéro 299.  
Mise à prix : 5.000 fr.  
S'adresser pour visiter à Mme Chandelier, rue Aimable-Lebon, n° 56, à Saucy, et pour tous renseignements à M<sup>me</sup> HASSELMANN, notaire, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété. 24 28 1.5.8 (6850)

Etude de M<sup>me</sup> HASSELMANN, notaire au Havre, 5, rue de la Paix (successeur de M<sup>me</sup> AUGER).  
ADJUDICATION en l'étude le Jeudi 17 Octobre 1916, à 2 h. 1/2, d'un terrain avec construction, situé à Saucy, rue Aimable-Lebon, n° 56, en face de la rue Constantine, ayant une façade de 24 m. 50 c. sur la rue, édifié d'une construction en briques, couverte en ardoises servant de Salle de Pêches, et d'un petit hangar à la suite, le tout d'une superficie de 883 mètres carrés environ, cadastré section F, numéro 299.  
Mise à prix : 5.000 fr.  
S'adresser pour visiter à Mme Chandelier, rue Aimable-Lebon, n° 56, à Saucy, et pour tous renseignements à M<sup>me</sup> HASSELMANN, notaire, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété. 24 28 1.5.8 (6850)

Etude de M<sup>me</sup> HASSELMANN, notaire au Havre, 5, rue de la Paix (successeur de M<sup>me</sup> AUGER).  
ADJUDICATION en l'étude le Jeudi 17 Octobre 1916, à 2 h. 1/2, d'un terrain avec construction, situé à Saucy, rue Aimable-Lebon, n° 56, en face de la rue Constantine, ayant une façade de 24 m. 50 c. sur la rue, édifié d'une construction en briques, couverte en ardoises servant de Salle de Pêches, et d'un petit hangar à la suite, le tout d'une superficie de 883 mètres carrés environ, cadastré section F, numéro 299.  
Mise à prix : 5.000 fr.  
S'adresser pour visiter à Mme Chandelier, rue Aimable-Lebon, n° 56, à Saucy, et pour tous renseignements à M<sup>me</sup> HASSELMANN, notaire, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété. 24 28 1.5.8 (6850)

Etude de M<sup>me</sup> HASSELMANN, notaire au Havre, 5, rue de la Paix (successeur de M<sup>me</sup> AUGER).  
ADJUDICATION en l'étude le Jeudi 17 Octobre 1916, à 2 h. 1/2, d'un terrain avec construction, situé à Saucy, rue Aimable-Lebon, n° 56, en face de la rue Constantine, ayant une façade de 24 m. 50 c. sur la rue, édifié d'une construction en briques, couverte en ardoises servant de Salle de Pêches, et d'un petit hangar à la suite, le tout d'une superficie de 883 mètres carrés environ, cadastré section F, numéro 299.  
Mise à prix : 5.000 fr.  
S'adresser pour visiter à Mme Chandelier, rue Aimable-Lebon, n° 56, à Saucy, et pour tous renseignements à M<sup>me</sup> HASSELMANN, notaire, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété. 24 28 1.5.8 (6850)

Vu par nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature de M. Randolet, apposée ci-contre